



LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 31

LE LUNDI 14 FÉVRIER 2005

87¢ + TAXES = 1\$

Budget fédéral: les villes seront déçues

L'essentiel des cinq milliards promis ne sera pas versé avant deux ans

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les villes qui attendent impatiemment la manne fédérale pour financer leurs infrastructures devront repasser. L'essentiel de l'argent que le gouvernement du Canada a promis aux

municipalités grâce à une répartition de la taxe fédérale sur l'essence ne sera pas au rendez-vous avant deux ans. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, le prochain budget à Ottawa, dévoilé dans 10 jours, sera «plus mince que prévu» à l'égard des villes du pays. En fait, les sommes ne seront

pas substantielles avant l'année financière 2007-08.

Depuis quelques jours, les appels en provenance du bureau du ministre des Infrastructures et des Collectivités, John Godfrey, se multiplient dans les villes et les capitales provinciales. Le mot d'ordre est clair: faire baisser les attentes, puisque la contribution fé-

dérale sera «modeste» dans le prochain budget.

La promesse libérale consiste à redonner aux villes du pays, en passant par les provinces, une somme de cinq milliards de dollars en cinq ans pour financer des

VOIR PAGE A 8: VILLES

L'enfance en mille miettes

ÉCOLE:
MISSIONS IMPOSSIBLES

Nous poursuivons la publication de notre dossier sur les élèves handicapés et ayant des difficultés d'apprentissage, qui se conclura demain. Afin de pouvoir circuler librement dans les écoles et témoigner sans contraintes de la réalité des classes, *Le Devoir* s'est engagé à ne pas donner les noms des établissements visités ni ceux des directions, enseignants, professionnels ou enfants rencontrés. Nous avons ainsi récolté de vibrants témoignages et assisté à des scènes troublantes de la vie quotidienne. Pour rendre justice à la réalité observée, nous restons fidèles à l'intégralité des propos des jeunes, malgré un langage parfois grossier.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

«J'ai trois objectifs avec mes élèves: qu'ils ne se tuent pas, qu'ils ne se retrouvent pas au carré Berri et qu'ils ne finissent pas «en dedans»». Un directeur d'une école secondaire dite «de la dernière chance» exprime ainsi sans ménagement les objectifs de réussite qu'il maintient pour ses élèves, des adolescents dont la feuille de route est noircie d'abus, de violence, de négligence parentale, de séjours en centres d'accueil et d'une avalanche d'échecs scolaires.

L'école ouvre sa porte désormais à de plus en plus d'enfants brisés qu'elle s'efforce de rapécher tout en tentant de leur apprendre à jongler avec des participes passés et des tables de multiplication. Directeurs et enseignants ne comptent plus les épisodes d'horreur qui jalonnent leur mission d'éducateurs et, pourtant, ils s'étonnent encore du triste spectacle qui se joue sous leurs yeux et où se conjuguent enfance et enfer.

«Avant d'être en échec scolaire, ces jeunes sont en souffrance, en profonde souffrance»

français avant d'aller travailler le soir dans... un club de danseuses, sous l'emprise d'un proxénète; des dizaines de nouveaux inscrits de la maternelle qui ne savent faire autre chose qu'émettre des sons, n'ayant tout simplement jamais appris à parler.

Et encore: des enfants sans bottes ni habit de neige; des centaines de ventres vides le matin; des départs déchirants pour la maison le vendredi parce qu'on redoute plus que tout le chaos de la fin de semaine à la maison; des lundis matin difficiles parce que l'école ramasse les pots cassés que le week-end a laissés.

«Ce n'est pas un mythe: les enfants nous arrivent ici complètement brisés, et on voudrait nous faire croire qu'il faut les recoller à travers la réussite scolaire?», lance, un brin révolté, ce même directeur d'école secondaire qui accueille environ 160 jeunes de 13 à 18 ans. À leur arrivée dans son établissement, la moitié des enfants sont «pré-suicidaires». Ils ont erré dans le système standard sans succès, car ils traînent un bagage familial si lourd qu'il a engendré un dossier scolaire volumineux tapissé de grands coups de crayon rouge de cette seule et unique marque de commerce: l'échec.

VOIR PAGE A 8: ENFANCE

■ 70 000 enfants en difficulté seraient sur des listes d'attente, page A 4

INDEX

Annonces.....	B 4	Idees.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 4
Convergence.....	B 7	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 4
Décès.....	B 4	Religions.....	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Irak: la victoire chiite est confirmée



AKRAM SALEH REUTERS

LE CHITE Abdel Aziz al-Hakim, chef du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak, a versé hier une larme au moment où la commission électorale dévoilait les résultats finaux des élections générales du 30 janvier, qui ont officialisé la victoire de son parti, mais dans des proportions plus modestes que celles attendues. L'Alliance irakienne unifiée, soutenue par l'ayatollah Ali al-Sistani, a en effet recueilli 48 % des suffrages, devant la liste des partis kurdes et celle du premier ministre intérimaire Iyad Allaoui. Nos informations en page B 5.

PARTI QUÉBÉCOIS

Les fidèles de Landry montent aux barricades

«C'est toujours les mêmes qui grenouillent», dit Guy Chevrette

ROBERT DUTRISAC

Trois-Rivières — Le conseil national du Parti québécois, qui s'est terminé hier, s'est caractérisé par une contestation ouverte du leadership de Bernard Landry et par la réplique orchestrée des fidèles du chef péquiste qui se posaient comme la majorité.

Cette réplique, «c'est un effet boomerang. Spontanément, un certain nombre de militants en ont eu assez de voir une petite marginalité occuper tout l'espace avec une contestation qui n'est pas celle de l'ensemble», a avancé Bernard Landry dans un point de presse à l'issue du conseil national.

À quatre mois du vote de confiance auquel il doit se soumettre au congrès national du PQ, Bernard Landry a essuyé les salves de la députée de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger, samedi, puis de l'ex-ministre Paul Bégin, président l'association péquiste de Louis-Hébert. Ce dernier, qui soutient que cinq des onze associations péquistes de la région de Québec estiment que M. Landry n'est plus l'homme de la situation, se dit convaincu que le chef du PQ n'obtiendra pas l'appui de 80 % des délégués au congrès de juin. Si la tendance se maintient, M. Landry court à la déconfiture, a-t-il ajouté.



Bernard Landry

VOIR PAGE A 8: LANDRY

Réapprendre à s'aimer

La retraite venue, les couples se font et se défont

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

La retraite venue, Simone a vite déchanté. Elle qui espérait une vie pleine de voyages et de nouveautés s'est butée à l'immobilisme de son mari qui a plutôt mis ses pantoufles pour ne plus les quitter. Un an plus tard, elle divorçait. Après dix ans de quête, Simone recueille aujourd'hui les fruits de son audace, découvrant l'amour — le vrai, le sulfureux! — à 76 ans, dans les yeux de son partenaire de bridge, rencontré en... Floride.

Il faut dire que le Sunshine State est un microcosme particulièrement favorable aux rencontres des aînés à la santé triomphante. «Les gens âgés se regroupent de plus en plus selon leurs intérêts, des couples se font et se défont. En Floride, quand un homme devient veuf, il y a toujours cinq à six veuves qui sont disponibles. Se connaissant déjà, il est plus facile de commencer une relation», explique le sexologue clinicien Michel Campbell, qui remarque que, depuis cinq ans, les aînés sont de plus en plus nombreux à requérir ses services.

L'arrivée du Viagra en 1998, vite rejoint par le Levitra et le Cialis qui ont flairé la bonne affaire,



MYCHELE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

La retraite sonne l'heure de l'amour récréatif, qui trouve enfin à s'épanouir.

n'est pas étrangère à ce mouvement de réappropriation du plaisir chez les retraités, qu'ils soient de fraîche date ou non. «Le Viagra a permis en quelque sorte d'ouvrir le dialogue sexuel. Mais d'autres variables plus importantes expliquent ce changement. Dans les 15 dernières années, il y a eu beaucoup d'émissions et d'articles sur la sexualité montrant que la sexualité était une variable importante — quel que soit l'âge — pour que le couple s'épanouisse», poursuit M. Campbell.

Aujourd'hui, nous entrons dans l'ère de l'amour récréatif, qui, à

l'heure des rides et des cheveux gris, trouve tout le temps qu'il lui faut pour s'épanouir. Veuf depuis moins d'un an, Bruno, 68 ans, la santé rayonnante, a rencontré Marthe par l'entremise d'un groupe d'accompagnement au deuil. C'est Marthe, de treize ans sa cadette, qui a fait les premiers pas. Mais quand il a voulu l'inviter au réveillon familial, ses enfants se sont montrés si indignés qu'il est revenu sur sa décision, ce qui a considérablement refroidi sa douce, qui trouve leur réaction puérile.

Dans les yeux de plusieurs enfants, l'amour à 60 ans et plus,

c'est pour les autres, moins par pudeur, que par intérêt. «Souvent, ce sont les enfants qui brouillent les cartes, prétextant un malaise, un veuvage trop récent, remarque M. Campbell. Quand on creuse un peu, on réalise que c'est moins une question de pudeur qu'une bête question d'argent. Mon père valait 250 000 \$, qu'est-ce qui arrive s'il se remarie? S'il meurt?»

En dépit de cela, une étude réalisée en France montre bien que le sexe a la cote chez les plus âgés. En 1972, la proportion des

VOIR PAGE A 8: AMOUR

• LES ACTUALITÉS •

Après Terre-Neuve

Le Nouveau-Brunswick demande une entente sur les revenus extracôtiers

Saint-Jean — Alléché par les accords sur le partage des revenus pétroliers et gaziers extracôtiers que signeront aujourd'hui ses voisins, le Nouveau-Brunswick demande à son tour une entente comparable avec Ottawa, a indiqué un porte-parole du premier ministre Bernard Lord, hier.

Chisholm Pothier a déclaré que la province chercherait à obtenir sa propre entente de péréquation qui exclura des calculs les revenus tirés des ressources telles que le gaz naturel et les mines.

«Si des provinces peuvent signer des ententes particulières, alors toutes les autres provinces voudront leurs arrangements particuliers. C'est assurément ce que nous allons faire. Nous voulons rencontrer le fédéral et discuter d'une nouvelle entente relative à certaines de ces ressources non renouvelables.»

Le premier ministre Paul Martin doit se rendre à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse aujourd'hui afin de signer officiellement l'accord convenu le mois dernier. L'entente rapportera des milliards au

trésor de ces deux provinces, puisqu'elle exclut les revenus pétroliers et gaziers de la formule fédérale de péréquation.

Terre-Neuve-et-Labrador recevra 2 milliards de dollars tandis que la Nouvelle-Écosse encaissera 1,1 milliard au cours des huit prochaines années.

Pas moins de quatre provinces ont dénoncé l'entente, parmi elles l'Ontario, tandis que les autres lorgnent les mêmes avantages.

La Colombie-Britannique a dit qu'elle demanderait un arrangement équivalent dans l'éventualité où elle exploiterait ses ressources extracôtiers. Le Québec a pour sa part exigé que son énergie hydroélectrique soit aussi exclue des calculs de péréquation. Également, la Saskatchewan a demandé que ses revenus gaziers et pétroliers soient exclus si un jour elle devient une bénéficiaire de la péréquation.

Presse canadienne

À vélo pour Kyoto

Des jeunes pédalent jusqu'à Québec pour réclamer un plan d'action du protocole

FRÉDÉRIQUE DOYON

Quatre jours de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, Québec a encore beaucoup le chemin à parcourir avant de commencer à remplir ses engagements. Dix-huit jeunes cyclistes tiennent à le leur rappeler en pédalant depuis Montréal, Sherbrooke et Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'à Québec: 300 km de bonne volonté et d'énergie propre!

«On va rencontrer des députés parce qu'on veut que le gouvernement fasse, d'ici septembre 2005, un plan concret (pas seulement des consultations) pour diminuer les gaz à effet de serre» (GES), explique au *Devoir* la porte-parole d'Environnement Jeunesse de 17 ans, Viviane Trottier, un peu essoufflée au bout du fil, au terme de la première étape du voyage qui l'a menée hier de Montréal à Berthier. Tous arriveront dans la capitale mercredi, jour officiel de l'entrée en vigueur de l'accord international.

«Ça coïncide aussi avec les raisons pour lesquelles on est partis il y a deux ans», rapporte Luc Parlavecchio, président d'Environnement Jeunesse, qui a mis le projet sur pied et participait aux deux premières éditions. En 2003, une commission parlementaire visait à élaborer un plan d'action en vue d'atteindre les objectifs de Kyoto, lequel n'a finalement jamais vu le jour. En vertu du protocole, le Canada s'est engagé à réduire de 6 %, par rapport à 1990, ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012. Mais «concrètement, on ne sait pas dans quelle direction s'en va Québec», déplore M. Parlavecchio.

Autres demandes

Les écolos-cyclistes formulèrent aussi d'autres demandes à leur arrivée sur la colline parlementaire mercredi, notamment: favoriser la géothermie et l'énergie éolienne, réviser les normes de construction pour encourager l'architecture verte, développer le réseau des pistes cyclables et,

surtout, investir dans le transport en commun. «Est-ce qu'on peut donner la chance aux transports en commun avant d'investir dans des infrastructures routières?», demande le directeur en pointant le projet d'un nouveau pont entre Laval et Montréal.

Environnement Jeunesse, qui éduque les jeunes en matière d'environnement depuis 25 ans, a vu leurs mentalités changer à cet égard. C'est la voie royale de leur engagement politique. «Ce qui est clair, c'est que les jeunes en parlent beaucoup plus qu'il y a vingt ans, indique M. Parlavecchio. L'autre chose, c'est que les jeunes sont prêts à s'engager politiquement. Ils se rendent compte qu'ils peuvent avoir un leadership sur ce dossier-là.» Par exemple, des jeunes iront sous peu présenter le mémoire sur le développement durable du gouvernement Charest dans cinq régions différentes du Québec. Car à ce chapitre, l'organisme salue l'engagement libéral.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES



Gouvernement du Canada
Government of Canada

Avis important aux employeurs

Avez-vous besoin d'aide cet été?
Embauchez un étudiant!

L'initiative Placement carrière-été, un élément clé de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada, fournit des subventions salariales qui aide les employeurs à embaucher des étudiants pour une période de 6 à 16 semaines pendant l'été. Les employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le :

vendredi 1^{er} avril 2005

Cette initiative vise à fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur champ d'études. Les demandes seront évaluées en fonction des critères d'admission, des priorités régionales et locales, de la qualité de l'expérience de travail offerte et du budget disponible.

Pour présenter votre demande ou obtenir plus de renseignements au sujet de cette initiative, communiquez avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près de chez vous ou composez le **1 800 935-5555**.

Par Internet : visitez www.jeunesse.gc.ca et cliquez sur *Employeurs*.

Canada

Lab Chrysotile : réouverture de la convention

Thetford Mines — Les 800 employés syndiqués des deux sites miniers de Lab Chrysotile ont accepté majoritairement hier de rouvrir leur convention collective. L'entreprise a demandé à ses travailleurs de Thetford Mines et de Black Lake de faire des concessions majeures, notamment d'ac-

cepter des baisses de salaire importantes, en échange du retour au travail des 450 employés de la mine à ciel ouvert Lac d'Amiante. Lab Chrysotile a enregistré des pertes de 57 millions de dollars au cours des cinq dernières années. — PC

Fatima : décès de sœur Lucie

Lisbonne — Sœur Lucie, dernière survivante des trois petits bergers ayant rapporté des ap-

paritions de la Vierge Marie à Fatima (centre du Portugal), est décédée hier après-midi, a annoncé l'agence de presse Lusa citant une source religieuse. Sœur Lucie est décédée à l'âge de 97 ans au Carmel de Sainte Thérèse. De son vrai nom Lucia dos Santos, elle a survécu de longues années à Francisco et Jacinta Martos, les deux autres enfants qui avaient fait état d'apparitions de la Vierge à partir du 13 mai 1917. — AFP

Afghanistan : deux fois plus de soldats canadiens

Munich — Le Canada multipliera par près de deux le nombre de ses soldats présents en Afghanistan d'ici l'été, et envisage de déployer une brigade de combat dans la région de Kandahar au début de l'an prochain, a fait savoir le ministre de la Défense, Bill Graham, hier. Dans une entrevue accordée à l'agence Associated Press, M. Graham a rappelé que le Canada comptait actuellement 600 soldats à Kaboul, la capitale afghane, dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN. Il ajoutait qu'Ottawa prévoyait installer une équipe provinciale de reconstruction (EPR) à Kandahar d'ici au mois d'août. «Le Canada sera là pour établir une EPR à Kandahar en août, ce sera le premier pas, a dit M. Graham, en marge d'une conférence sur la sécurité internationale, à Munich. Nous aurons encore les 600 à Kaboul, alors cela signifie que nous aurons dans les 1000 à 1100 militaires.» Au cours d'une conférence des ministres de la défense de l'OTAN, en France, jeudi, le Canada s'est dit prêt à jouer un rôle dirigeant dans la région de Kandahar. — PC

Destinations

En toute occasion, les Certificats-cadeaux L'Eau à la Bouche sont une façon originale de dire merci ou tout simplement je t'aime.



www.leaualabouche.com
Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer : Jean de Billy au 514-985-3456 : jdebilly@ledevoir.com



Aujourd'hui et toute la semaine à 16 h 45

PROTOCOLE DE KYOTO : de la réalité à la pratique.

DÉSAUTELS

dès 15 h

Réalisation : Ginette Viers



Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/desautels

POLITIQUE

MONTREAL

MON POINT DE VUE, MA RADIO (AM)

CHRC 80

RADIO MEDIA

MYRIAM SÉGAL 6 H 50



Chantal Hébert

Surfer sur une marée noire!

Il n'est pas tout à fait exact de dire que la compuration successive de Jean Chrétien et de Paul Martin devant la commission Gomery n'a pas mis de faits nouveaux en lumière.

A cet égard, les applaudissements sollicités par Paul Martin pour son prédécesseur derrière les portes closes de la rencontre hebdomadaire du caucus libéral, mercredi dernier, constituent certainement un des événements les plus éclairants de cette semaine mouvementée.

C'est à la demande expresse du premier ministre actuel que Jean Chrétien a été ovationné *in absentia* par ses anciens députés pour sa performance de la veille devant la commission d'enquête. On peut se demander quelle mouche a bien pu piquer Paul Martin ce matin-là.

♦♦♦

Tant qu'à encourager ses députés à acclamer Jean Chrétien au lendemain de son pied de nez au juge Gomery, M. Martin aurait aussi bien pu inviter son prédécesseur à le traiter d'imbécile de vive voix. Le souverain mépris affiché à l'égard de la Commission par l'ancien premier ministre visait tout autant celui qui a institué l'enquête et nommé son président.

Se pourrait-il que

Paul Martin

considère

finale

qu'on fait trop

de cas des

millions mal

dépensés du

programme

de

commandites?

premier ministre n'a pas caché ses couleurs à cet égard. Mais si l'opinion de Paul Martin concorde avec celle de Jean Chrétien, on peut se demander pourquoi il a donné suite au rapport plutôt que de le mettre sur une tablette avec le reste des archives de l'administration précédente. Faut-il aussi comprendre que, quand le premier ministre a fait le tour du pays l'an dernier pour partager la colère que lui inspirait le rapport Fraser avec les Canadiens, le clan Chrétien a raison de dire qu'il s'était trompé de cible et aurait mieux fait de tirer sur le messager plutôt que d'amplifier le message?

Se pourrait-il encore que Paul Martin — comme Jean Chrétien — considère finalement qu'on fait trop de cas des millions mal dépensés du programme de commandites? En sanctionnant ce genre de sentiment, le premier ministre fait dans le masochisme. Un des effets pervers de l'affaire des commandites a consisté à miner la crédibilité du gouvernement Martin quand il tente de s'affirmer dans des domaines de compétence provinciale. Est-il vraiment souhaitable, demande-t-on de plus en plus, de donner aux gens qui ont si mal géré les commandites ou le registre des armes à feu une plus grande voix au chapitre de la petite enfance, des hôpitaux ou encore des villes?

Il se peut également que le témoignage de Jean Chrétien ait enfin permis à Paul Martin de mesurer l'ensemble de l'œuvre de l'ancien premier ministre sur le front de l'unité canadienne. N'a-t-il pas affirmé devant la Commission n'avoir tellement pas eu connaissance des stratégies post-référendaires de son gouvernement qu'il ne soupçonnait même pas qu'un programme de commandites en soit devenu une partie importante? Les propos de Jean Chrétien devant le juge Gomery auraient pu avoir l'effet d'une révélation pour son successeur.

Dans un tel cas, il faut croire que M. Martin discourait en toute ignorance de cause quand il affirmait au cours de la dernière année qu'il ne croyait pas que le recours aux commandites ait été une façon crédible d'accroître l'attachement des Québécois pour le Canada. Maintenant qu'il sait qu'elles ont contribué à sauver le Canada, va-t-il se raviser et offrir une médaille à Alfonso Gagliano, Jean Pelletier ou André Ouellet?

♦♦♦

Dans les faits, l'épisode du caucus illustre davantage la faiblesse des instincts politiques et du leadership de Paul Martin que sa pensée profonde sur quoi que ce soit.

S'il avait voulu défendre l'héritage post-référendaire de Jean Chrétien, le temps pour le faire était l'an dernier, au moment de la publication du rapport de la vérificatrice générale. Un scrutin, une commission et plusieurs congédiements plus tard, le premier ministre se désavoue implicitement en applaudissant aux faits d'armes de son prédécesseur devant le juge Gomery. Le comble, c'est qu'il ne s'en aperçoit pas.

La performance de Jean Chrétien devant la Commission a également mis en évidence le fossé qui sépare trop souvent la colline parlementaire fédérale de la réalité du terrain. Sur le coup, la prestation de l'ancien premier ministre a suscité un vent d'admiration à Ottawa, en particulier parmi les députés libéraux de l'extérieur du Québec. Par la suite, les courriels et les appels de leurs administrés mécontents les ont généralement forcés à redescendre sur terre. Mais mercredi matin quand Paul Martin a rencontré son caucus, plusieurs de ses députés marchaient encore sur un nuage pro-Chrétien. Le premier ministre a réagi à l'air du temps. Et ce qui est triste là-dedans, c'est que, depuis un an, Paul Martin a tellement perdu d'élan qu'il ne trouve pas mieux que de tenter de surfer sur la marée noire de son prédécesseur.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star.

BERNARD BARBEAU
ET NORMAN DELISLE

Quelques centaines d'auditeurs de CKAC se sont rassemblés au centre-ville de Montréal, hier, afin de manifester leur appui à la salle de nouvelles de la station.

Selon le plan du nouveau propriétaire Corus, elle doit être réduite de manière importante, puisque CKAC se spécialisera dans le sport et la santé. L'équipe de l'information de CKAC sera, en quelque sorte, remplacée par celle d'Info 690.

Le jeune auditeur qui a organisé la manifestation, Claude Saint-Denis, estime qu'Info 690 n'a pas les effectifs nécessaires pour remplir efficacement ce mandat. Il soutient que les nouvelles qui y sont lues viennent tout droit des agences de presse comme La Presse canadienne et son service radio, NTR.

M. Saint-Denis dit avoir constaté, à l'écoute de tribunes téléphoniques, que les auditeurs de CKAC n'attendaient qu'un mot d'ordre pour se rassembler. Ils ressentaient clairement, selon lui, le désir de faire bouger les choses. Il trouve merveilleux qu'on l'ait suivi.

Le président du Syndicat des employés de la station, Jules Bordeleau, était visiblement touché par cette manifestation de solidarité des auditeurs. Il s'est dit reconnaissant de voir tous ces gens se déplacer pour appuyer le mouvement de sauvegarde de CKAC. Il a souligné que la manifestation servait aussi à réaffirmer l'importance de la diversité des voix et des sources d'information au Québec.

Ont également pris la parole, les députés Maka Kotto du Bloc québécois et Daniel Turp du Parti québécois, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal Jean Dorion, la présidente de la CSN Claudette Carboneau, des représentants syndicaux de Télé-Québec et de Radio-Canada, de même que les anciens animateurs de CKAC Claude Maillhot et Jacques Proulx.

Ce dernier, qui a été travaillé pour la station pendant des décennies, a été très dur à l'endroit des dirigeants de Corus, se disant «*écœuré*» par ses anciens amis. Selon lui, ils n'ont plus que pour l'argent. Il leur a d'ailleurs proposé de rebaptiser la station en l'appelant CKACH (ou C-Cash).

M. Proulx a également demandé à Corus de retirer la plaque trônant près de la porte d'un studio de la station, qui dit «*Studio Jacques Proulx*». Il ne veut pas qu'il y ait un studio Jacques Proulx dans le nouveau CKAC.

La plupart des intervenants ont noté qu'on risquait d'assister à la mort de l'une des seules salles de nouvelles indépendantes de la province.

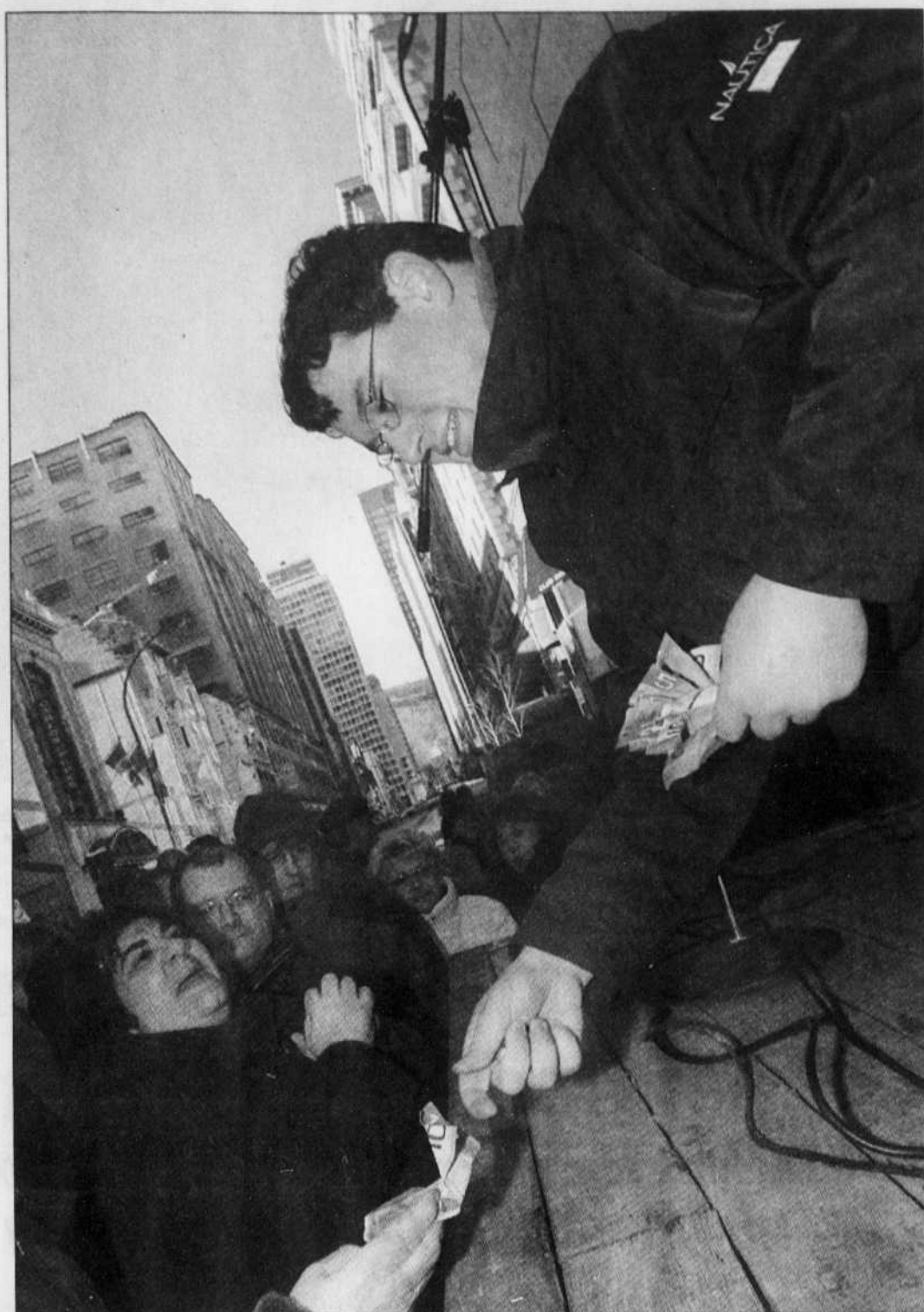
Il est à noter, toutefois, que de l'autre côté de la transaction qui touche nombre de stations de radio au Québec, Astral devra créer son propre réseau de journalistes.

Le PQ proteste

Par ailleurs, à Trois-Rivières, le Parti québécois a demandé que la décision autorisant l'achat de Radio-Média par l'entreprise albertaine Corus Entertainment soit révisée.

Le Conseil national du parti a adopté une résolution en ce sens hier. Pour sa part, le chef du parti, Bernard Landry, a raconté avoir écrit au premier ministre fédéral Paul Martin et à celui du Québec, Jean Charest, pour leur demander d'intervenir dans ce dossier.

L'achat de Radio-Média «*va à l'encontre de la déconcentration et de la diversification qui doit caractériser la presse. On va démanteler la salle de nouvelles de CKAC*», a déclaré M. Landry en appui à cette requête. Selon le leader péquiste, «*le droit d'informa-*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'organisateur de la manifestation d'appui aux journalistes de CKAC, Claude Saint-Denis, accepte des fonds de quelques manifestants pour poursuivre sa campagne visant à maintenir la salle des nouvelles de la station.

tion de la population doit passer avant le droit aux profits». Entre-temps, le porte-parole du parti dans les dossiers culturels, le député de Mercier, Daniel Turp, participait à la manifestation en faveur de CKAC tenue à Montréal au même moment.

Dans une autre résolution adoptée au Conseil

national, les péquistes ont également déploré «*les coupes substantielles effectuées par Radio-Canada dans le domaine de l'information*».

Presse canadienne

Rendez-vous gourmands



“LES FILLES DU ROY”

Menu gastronomique pour la St-Valentin
Dans la Maison Pierre du Calvet A.D. 1725
Le meilleur des deux mondes...
Cuisine française actuelle
et saveurs traditionnelles du Québec

www.pierreducalvet.ca 401 rue Bonsecours, Vieux-Montréal 282-1725

Le Maître Gourmet

Boucherie fine

Viande biologique

Épicerie gastronomique

Plats cuisinés maison

Service Traiteur

1520 rue Laurier est (coin Fabre) 524-2044

Pour éveiller
vos sens ce soir
Une carte aphrodisiaque?
Une ambiance de romance?
Une musique jazzée?

RESTAURANT



SAVANNAH

4448, boul. Saint-Laurent • 514 904 0277
www.savannahrestaurant.com



Pâtisseries Chocolaterie

Trois nouveaux chocolats:

Figues et porto
Ganache à la rose
Fenilleté de noisette

Deux nouveaux desserts:

Chocolat, figues et porto avec biscuit financier
Framboise, chocolat et brownie à la noix de tonka

819, rue Laurier Est 514 273 9335

estiatorio Milos

Rapide
Succulent

Lunch
20⁰⁵\$

ATHÈNES • NEW YORK • MONTRÉAL

www.milos.ca 5357 avenue du Parc 514.272.3522

Pour annoncer dans ce regroupement,
contactez Micheline Ruelland au 985-3457.

MISSIONS IMPOSSIBLES



Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, croit que la solution du problème des enfants en difficulté n'est pas qu'une affaire de ressources, ni non plus d'enseignants. «L'école ne peut pas tout faire, ni les profs non plus d'ailleurs», explique-t-il.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pénurie de ressources

Quelque 70 000 enfants en difficulté sommeilleraient sur des listes d'attente

«Nous sommes contingentés: on ne peut pas avoir plus que tant d'enfants en difficulté et le financement qui va avec», explique un directeur d'école

ÉCOLE: MISSIONS IMPOSSIBLES

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le ministère de l'Éducation (MEQ) ne reconnaît pas le nombre réel d'enfants en difficulté constaté sur le terrain, car il finance leurs services selon un indice de probabilité et une base historique qui ne correspondent pas à la réalité.

C'est ce qui expliquerait le gouffre qui subsiste entre les ressources données par Québec aux écoles et les besoins non comblés décrits par le réseau scolaire.

Quelque 70 000 enfants, connus des écoles comme ayant besoin de services complémentaires mais victimes d'une pénurie de ressources, sommeilleraient donc sur des listes d'attente.

«C'est moins sexy» au bulletin de nouvelles qu'une «vièvre dans le corridor, mais on a nos listes d'attente nous aussi!», explique un directeur d'école primaire dont 20 % des élèves ont été formellement ciblés par les enseignants comme ayant besoin de services complémentaires sans qu'on puisse les leur fournir, faute de ressources. L'enveloppe financière de cette école, sise en milieu favorisé, est conçue pour répondre aux besoins de 10 % des élèves de l'école, alors que près du tiers ne peuvent réussir avec l'offre de formation ordinaire.

Selon les toutes dernières données consultées par *Le Devoir*, quelque 15 % des enfants sont membres en règle du club des EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage). Près de 2 % sont handicapés, plus de 13 % sont en difficulté, des statistiques qui ne cessent de gonfler.

Mais sont-elles vraiment une photographie de la réalité ou en laisserions-nous échapper au vol? Se pourrait-il qu'il y en ait plus que ce qu'on voudrait nous laisser croire? «Ça se pourrait», reconnaît Liette Picard, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires au MEQ.

Des 984 000 élèves du primaire et secondaire ins-

crits en 2003-2004 dans le réseau scolaire, 13 % seraient officiellement en difficulté, soit environ 127 000. Mais d'après les commissions scolaires, par exemple à la Commission scolaire de Montréal, qui a fait le calcul, ce serait plutôt 20 % des élèves qui auraient besoin de services. Conséquence: quelque 70 000 enfants du Québec seraient laissés sans ressources...

«Ces 20 % dont vous parlez, c'est perceptuel», affirme Julie Gosselin, sous-ministre adjointe aux réseaux pour le MEQ. «C'est possible qu'au Québec on en soit rendu là, mais ce serait assez dramatique.»

Si le ministère reconnaît que ses données n'englobent sans doute pas la totalité des enfants qui devraient être recensés, il combat la croyance selon laquelle un ajout incessant de ressources serait la seule clé du succès et il affirme ajouter sans cesse des sommes d'argent. «On ferait du un pour un, et je vous parie que ça ne serait pas assez», croit Liette Picard. «Ce n'est pas qu'une affaire de spécialistes, mais d'organisation de la pédagogie.»

Base historique

Sur le terrain des écoles, les directeurs peinent pourtant à trouver les dollars pour augmenter le soutien aux enseignants. «Nous sommes contingentés: on ne peut pas avoir plus que tant d'enfants en difficulté et le financement qui va avec», explique le directeur d'une école de quelque 340 élèves. «On ne peut pas coter pour plus ce qu'on a, mais on a beaucoup plus d'enfants que ce qu'on cote.»

Le MEQ refuse cette interprétation des choses, qui rejait sur l'ensemble des élèves et fait de la politique d'intégration un chaos. «Les écoles ne sont pas contingentées», explique Mme Gosselin. Mais elles sont financées en fonction d'une base historique liée à un indice de pauvreté.

Seuls les enfants handicapés ou présentant des troubles graves du comportement conservent un «code» qui leur garantit un financement ciblé de la part du MEQ, réellement attribué à l'enfant. «Le fi-

nancement est réel, dans la mesure où il est attribué à un enfant précis pour un problème précis», explique Mme Gosselin.

Pour tous les autres, qui n'ont plus ces étiquettes jadis généreusement attribuées, «l'ensemble de l'action de l'école est soutenue par des enveloppes globales au titre de la défavorisation et au titre du risque», comme l'expliquait le sous-ministre en titre du MEQ, Pierre Lucier, lors de son passage en octobre dernier devant la commission de l'administration publique.

Le MEQ dépense 1,2 milliard de dollars pour ces 15 % d'élèves fragiles, soit plus de 20 % du budget total. En mettant le nez dans les affaires du ministère, le Vérificateur général du Québec a conclu l'an dernier que le milliard était bel et bien dépensé, mais qu'on ne pouvait dire avec exactitude à quelles fins et surtout, s'il était suffisant.

«On nous donne l'argent en fonction d'un calcul historique qui ne correspond pas à la réalité, et comme nous n'en avons pas assez, on cesse d'identifier les enfants dès qu'on est à sec», explique une directrice adjointe d'une école secondaire. «C'est un cercle vicieux.»

Si le ministère a instauré cette manière d'octroyer les fonds en fonction d'un pourcentage de risque, c'était pour corriger «certains abus» du passé. «Nous nous sommes rendu compte que les taux de déclaration étaient très variables et peu équitables d'une commission scolaire à l'autre», explique René Lepage, directeur des politiques et des opérations budgétaires au MEQ. «Il y avait possiblement certains abus et une tendance trop rapide à identifier l'enfant.» Des enseignants trop rapides sur la déclaration, et qui réclamaient des ressources plus vite que leur ombre?

Manières de faire

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ne voit pas les choses du même œil. «Notre convention constitue le rempart des services aux élèves», explique Johanne Fortier, alors que le bras de fer qu'elle engage ces jours-ci avec le gouvernement pour le renouvellement de la conven-

tion collective des 80 000 enseignants du primaire et du secondaire vise précisément les élèves en difficulté d'apprentissage.

Si les deux parties s'entendent pour dire qu'il faut revoir les manières de faire, elles ne proposent certes pas le même guide d'emploi: plus de souplesse pour les patrons, plus de balises pour les employés.

Le syndicat reproche aussi le flou engendré par une nouvelle appellation créée en 2000 par le ministère pour englober temporairement tous les enfants fragiles et susceptibles de flancher dans leur route vers la réussite: les élèves à risque. «C'est devenu un fourre-tout, une échappatoire pour le gouvernement, une manière de ne pas donner les services», ajoute Mme Fortier.

«Il y a un problème de ressources», concède le ministre Pierre Reid. «C'est pour ça qu'on en a ajouté et qu'on en ajoutera encore. Il semble qu'il y a des cas où les enfants sont identifiés, mais ils attendent, ils n'ont pas l'aide à la vitesse à laquelle ça devrait arriver. C'est quelque chose qui me préoccupe.»

Dans les écoles, les enseignants dénoncent la fâcheuse tendance des directions d'école de s'en remettre uniquement à l'enseignement adapté, qui devrait répondre aux besoins des enfants, quels qu'ils soient. «L'enseignement adapté pour un ou deux élèves aux besoins très particuliers, c'est une chose, mais quand c'est de la moitié de la classe qu'il s'agit, qu'est-ce qu'on fait?», fulmine Johanne Fortier, dont le syndicat doit enclencher ces jours-ci des moyens de pression.

Peu importe l'issue de la négociation, qui prendra dans les prochaines semaines un rythme qui pourrait à terme mener à la grève, en avril, le ministre Pierre Reid croit qu'il ne s'agit pas que d'une affaire de ressources, ni non plus d'enseignants. «L'école ne peut pas tout faire, ni les profs non plus d'ailleurs», explique-t-il. «C'est d'une concertation sociale, au milieu de laquelle se trouve l'école, dont nous aurons besoin. On ne pourra pas tout régler, peu importe l'argent qu'on injecte.»

Le Devoir

■ La fin de notre dossier demain

Des airs d'amour

Ce matin à 10 h

Une émission tout en chansons animée par Sophie Durocher.
Réalisation: Yves Bergeron

Espace musique, la radio musicale de Radio-Canada.



ESPACE
MUSIQUE

100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

• LES ACTUALITÉS •

Pluies torrentielles au Venezuela et en Colombie

Caracas — Le président Hugo Chavez a annoncé hier 18 décès supplémentaires dans l'État andin de Mérida (sud-ouest de Caracas) ce qui porte à au moins 48 le nombre des morts au Venezuela des suites des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le pays depuis lundi dernier.

Au cours des derniers jours l'ouest du pays a connu d'importantes inondations qui ont fait au moins 22 morts.

Depuis lundi dernier, le front des pluies s'est d'abord attaqué au centre-nord du pays et plus particulièrement à la région côtière proche de Caracas ainsi qu'aux États limitrophes de Miranda, Aragua et Carabobo.

Sans pause, les pluies se sont ensuite abattues sur le sud-ouest, à proximité de la Colombie, provoquant 20 morts à Mérida et deux dans l'État côtier de Falcon, selon des chiffres officiels rendus publics hier.

En Colombie, les pluies torrentielles qui se sont abattues ces derniers jours sur les provinces de Santander (nord) et Huila (sud) ont fait 15 morts, 22 blessés et trois disparus, selon un nouveau bilan publié hier par les autorités.

A Bucaramanga, le «rio de oro» est sorti de son lit, inondant dix huit quartiers de la capitale provinciale et provoquant des effondrements de maisons qui ont tué sept personnes. Dans la localité de Giron, au sud de Bucaramanga, six personnes ont trouvé la mort, 45 quartiers sont sinistrés et la crue a atteint jusqu'à 1,80 m. De plus, selon les autorités régionales, 22 personnes ont été blessées et trois autres sont portées disparues. Vingt mille personnes sont touchées par ces crues et 5000 totalement sinistrées. Les axes de communication entre la capitale et Giron ont été coupés par des avalanches de boue, retardant l'arrivée des secours.

Agence France-Presse

Madrid : le gratte-ciel incendié menace de s'effondrer

La cause de l'incendie reste inconnue

MAR ROMAN

Madrid — Un incendie spectaculaire a ravagé toute la nuit une tour d'une trentaine d'étages et de 106 mètres de hauteur dans le centre de Madrid, et les autorités espagnoles craignent encore hier un effondrement de cet immeuble de bureaux.

La cause exacte de ce sinistre, le plus important qu'ait connu la capitale espagnole dans un passé récent, restait inconnue, même si l'hypothèse d'un court-circuit a été évoquée. Seules sept personnes ont été légèrement blessées.

Hier soir, les températures encore trop élevées et la présence d'épaisses fumées empêchaient toujours les pompiers de pénétrer à l'intérieur de la tour Windsor, l'un des plus hauts immeubles de bureaux de Madrid.

Des flammes immenses ont englouti les flancs de la tour Windsor, qui était apparemment vide lorsque l'alarme s'est déclenchée samedi vers 23h20. Des morceaux de la façade dorée sont tombés les uns après les autres, tandis que des explosions sourdes s'échappaient du bâtiment. Au moins six étages supérieurs se sont effondrés sur des niveaux inférieurs trois heures après le début du sinistre.

«Il s'agit du plus gros incendie qu'ait jamais connu cette ville», a reconnu devant la presse le maire de la capitale espagnole, Alberto Ruiz-Gallardon. Ce dernier a estimé que la tour présentait toujours un risque d'effondrement et a donc ordonné la fermeture des commerces voisins pour plusieurs jours.

Les températures ont atteint jusqu'à 800 °C, selon Javier Sanz, le chef des pompiers madrilènes. Sept pompiers ont été soignés pour des blessures légères, mais seul l'un d'entre eux a été hospitalisé pour des inhalations de fumée. Si aucun mort n'était à déplorer, le bâtiment se consumait comme une bougie et les autorités redoutaient un effondrement de la structure toute entière.

«remercier» l'ensemble des personnes mobilisées sur l'incendie depuis le début de la matinée. Des centaines de badauds étaient rassemblés derrière les barrières de sécurité pour assister aux opérations. «Cela vous donne un sentiment d'insécurité», a commenté Paola Mendez, une employée de bureau qui travaille dans un autre quartier de la ville. «Il n'est pas si vieux.»

Construite entre 1973 et 1979, la tour Windsor est une référence dans le quartier d'affaires de Madrid. La plupart de ses bureaux étaient occupés par la société d'audit et de conseil financier Deloitte Touche Tohmatsu. Le bâtiment était entouré d'échafaudages depuis des travaux récents. Une grande grue était installée sur son toit.

Le chef du gouvernement espagnol Jose Luis Rodriguez Zapatero s'est rendu sur les lieux hier afin de



TONY GENTILE REUTERS

Au moins six étages supérieurs de la tour Windsor, en plein centre de Madrid, se sont effondrés sur des niveaux inférieurs trois heures après le début du sinistre.

Associated press

La promulgation du protocole de Kyoto : une occasion en or pour les énergies de remplacement

CRAIG WONG

Vancouver — Avec l'entrée en vigueur mercredi du Protocole de Kyoto, plusieurs sociétés qui exploitent des formes d'énergie de remplacement devraient avoir le vent dans les voiles.

«Les gens seront davantage amenés à s'intéresser aux nouvelles formes d'énergie et penseront encore plus à la conservation», affirme David Demers, fondateur et p.d.g. de la société Westport Innovations.

Le Canada s'est engagé à Kyoto à réduire de 6 %, par rapport à 1990, ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012.

Les appréhensions en matière de pollution de l'air, les coûts de l'énergie et la sécurité d'approvisionnement ont déjà eu des effets sur l'acceptation des énergies de remplacement, et il ne fait pas de doute que l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto rendra les produits de son entreprise encore plus intéressants, ajoute M. Demers. Les techniques développées par Westport Innovations permettent de construire des moteurs plus propres fonctionnant au gaz naturel, à l'hydrogène ou à l'hydrogène enrichi de gaz naturel.

Le mois dernier, Westport et la société Cummins ont formé une alliance — Cummins Westport — qui leur a permis de décrocher un lucratif contrat pour la fourniture de 450 moteurs à la société de

transport en commun de Beijing. À terme, quelque 2600 autobus de la capitale chinoise devraient être équipés de moteurs à gaz naturel provenant de Cummins Westport.

Art Aylesworth, p.d.g. de Carmann Technologies, spécialisée dans les générateurs solaires pour l'éclairage, estime lui aussi qu'il profitera de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. La société a commencé par produire des accumulateurs solaires pour les bateaux, puis par la suite, pour les abribus et les pistes d'aéroport. «Et nous ne pourrions qu'en profiter si les objectifs de Kyoto doivent être atteints», d'affirmer M. Aylesworth.

Pour sa part, la société Ballard Power Systems compte mettre en service 120 véhicules équipés de piles à combustible, dont 39 autobus, d'ici deux ans. «Kyoto fait définitivement pression sur l'industrie de l'automobile en général, une industrie qui cherche des moyens d'améliorer son image», indique Michael Rosenberg, trésorier de Ballard.

Selon lui, le Japon est le pays le plus avancé dans le domaine des piles à combustibles pour les automobiles. Le Japon vise un objectif de cinq millions de véhicules avec piles à combustibles sur les routes d'ici à 2010. «Ils le font à la fois pour réduire la pollution et pour réduire leur dépendance sur le pétrole importé», explique-t-il.

Presse canadienne

EN BREF

300 morts au Pakistan

Quetta — Les pluies torrentielles et les chutes de neige record qui s'abattent depuis dix jours sur le Pakistan ont fait plus de 300 morts, 2000 disparus et au moins 40 000 sans-abri, a-t-on appris hier de sources officielles. Dans la seule province du Baloutchistan (sud-ouest), 250 personnes ont trouvé la mort, dont 80 en raison de la ruptu-

re du barrage de Shadi Kor, non loin de la ville côtière de Pasni, a indiqué le responsable de la communication de la province, Raziq Bugti. Plus de 2000 personnes sont portées disparues et 40 000 sont sans abri dans les districts de Lasbella, Gwadar, Khuzdar, Awaran, Ketch et Panjgoor, a ajouté ce responsable. L'armée, la police, et des organisations de secours privées tentent de venir en aide à la population en fournissant des abris et de l'aide médicale. — AFP



ROLEX

Submariner - Or jaune 18 carats
Lady Yacht-Master - Acier et platine



Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

É D I T O R I A L

L'anglais à six ans

Promesse électorale repoussée à deux reprises, la date est maintenant fixée pour l'enseignement de l'anglais en première année du primaire. Ce sera en 2006. Mais en dépit des prétentions gouvernementales, ce choix n'a rien d'une panacée pédagogique — surtout pas au Québec.



Josée Boileau

Il est un domaine où la comparaison avec les expériences étrangères n'a guère de pertinence au Québec, c'est bien celui qui porte sur les méthodes d'apprentissage de l'anglais, langue seconde. Partout dans le monde, le débat est d'ordre pédagogique: il y a les partisans de l'approche graduelle, dès la tendre enfance, quand l'oreille se fait et que l'accent suit. Et il y a ceux qui misent sur la maîtrise de l'apprentissage, qui survient plus tard et qui permet de comprendre les règles de ce qui est acquis. Chaque pays tranche du mieux qu'il le peut entre ces débats de spécialistes.

Au Québec, il est impensable d'aborder ces questions sans que la géographie, la démographie, la politique s'en mêlent. Car l'apprentissage de l'anglais se greffe à une toile de fond déjà trouble: la place du français.

Il ne s'agit pas ici d'adopter des positions de repli, mais de redire l'évidence. Les marmots québécois qui entrent à l'école ont recours à un vocabulaire moins riche, moins précis, moins varié que les petits francophones de l'Europe. Par la suite, tout leur parcours scolaire sera une immense lutte pour apprendre à contrôler les règles de base de leur propre langue. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à lutter: tous ceux qui, au Québec, ont à travailler avec la langue le font. Le français de qualité, ici, n'est pas donné par la société, mais bâti contre elle, contre le cœur de cette Amérique qui — et c'est normal — bat en anglais.

Ce constat n'appelle pas à un reniement de l'anglais — qui professe encore de telles bêtises? — mais simplement à opter pour une pédagogie qui répond à ce contexte.

En première année, un enfant doit d'abord asseoir formellement ce qu'il sait d'instinct de sa langue maternelle. Pour un petit Québécois, voilà de la grosse ouvrage! Mais qui doit être fait: le Québec a pour langue commune le français, et c'est ce qui doit être partout maîtrisé. En y ajoutant l'anglais dès l'entrée à l'école, c'est un autre message que l'on envoie aux enfants du Québec: que le français reste une langue certes pratiquée mais mineure par rapport à l'anglais, si dominant et aux règles si simples.

Il y a en fait une mauvaise lecture qui est faite par le gouvernement libéral des besoins des parents. La Fédération des commissions scolaires du Québec l'a bien résumé, la semaine dernière, dans un communiqué où elle émettait des réserves au sujet de l'anglais au premier cycle du primaire: «Ce que les parents demandent d'abord et avant tout, c'est qu'on s'assure que les enfants quittent l'école secondaire avec une maîtrise suffisante d'une deuxième, voire d'une troisième langue.»

A cet égard, les lacunes sont importantes, et depuis longtemps. Question de personnel: on manque d'enseignants qualifiés en anglais, principalement en région. Pour y suppléer, on fait donc appel à des stagiaires ou à des titulaires, peu ou pas formés à l'apprentissage de l'anglais. La pénurie a heurté de plein fouet les écoles lorsque l'anglais a été implanté en troisième année en 2001. Ce sera pire avec les changements prévus en 2006.

Question, aussi, d'intensité: une heure de cours par semaine, c'est de la rigolade, et pour les élèves, et pour les professeurs qui voient défiler les groupes. C'est pourquoi l'apprentissage intensif, à la fin du primaire, est vanté par plusieurs.

Bref, il aurait mieux valu rehausser l'enseignement de l'anglais à dix ans que de l'imposer au compte-gouttes à six. Avec un avantage: aucun feu politique n'aurait été rallumé.

jboileau@ledevoir.ca

L'atome coréen

Le gouvernement nord-coréen l'affirme: le pays vient d'accéder au rang de puissance nucléaire. Mais voilà, aucun essai n'ayant été effectué, bien des initiés en faits atomiques estiment que l'annonce n'est que poudre aux yeux. Qu'elle se résume à des effets de manches conçus dans le but de modifier l'humeur des négociations avec les six nations qui souhaitent que la Corée abandonne son ambition nucléaire.

Faute de certitude, la Maison-Blanche a minimisé la portée du geste de Kim Jong-il. À Washington, deux camps ont des opinions divergentes. D'un côté, il y a les professionnels des renseignements qui ont la conviction, depuis le milieu des années 90, que la Corée aurait fabriqué de six à huit bombes. Dans l'autre camp, on retrouve les sceptiques. Leur question est simple: comment peut-on affirmer qu'ils ont la maîtrise de l'arme ultime, alors qu'aucun essai n'a été réalisé?

En attendant que la vérité se manifeste d'une manière ou de l'autre, l'administration Bush a décidé de ne pas mordre à l'appât tendu par le dictateur coréen. Celui-ci avait accompagné son annonce de la requête suivante: que les États-Unis et la Corée du nord négocient seul à seul. Pour le département d'État, il est d'autant moins envisageable de donner satisfaction à Kim Jong-il que la Chine est un acteur important du dossier. Plus exactement, on fait l'hypothèse que si la Chine, le Japon, la Russie et la Corée du Sud étaient mis sur la touche, les États-Unis seraient la cible de sévères critiques. S'ensuivrait un refroidissement diplomatique durable.

Si Washington joue de prudence, ce n'est pas le cas du Japon. Immédiatement après l'annonce, le gouvernement a arrêté une première sanction: tant et aussi longtemps que les Coréens ne retourneront pas à la table des négociations, leurs bateaux ne pourront pas utiliser les ports japonais. Cette sanction va frapper durement l'une des rares industries rapportant son lot d'espèces sonnantes, soit la pêche du crabe. Qui plus est, elle va freiner d'un coup l'exportation en direction de la Corée d'objets d'occasion jugés essentiels par les citoyens de ce pays.

À l'instar des États-Unis, la Chine juge que la prudence doit être de mise. À Pékin, on veut tout faire pour éviter que la Corée soit, en permanence, une puissance nucléaire. Mais on veut que cela se fasse de manière ordonnée. Ainsi, on ne veut pas brusquer la fin du régime car on appréhende, si cela s'avère, un flux imposant de réfugiés. Chose certaine, les dirigeants chinois n'entendent pas abandonner la partie.

Dans la foulée de cette annonce, le débat sur les balises de la négociation a repris de plus belle. Les responsables chinois en tête, plusieurs estiment que Kim Jong-il a agi de la sorte afin d'obtenir une modification du programme. Plus exactement, ils croient que le dictateur nord-coréen essaye d'obtenir «des carottes» pour ensuite reprendre les pourparlers qu'il boycotte depuis bientôt six mois. D'autres, c'est le cas des Japonais, pensent que seule une série de sanctions ferait entendre raison.

Comment faire entendre raison à un dirigeant réputé fou?



Serge Truffaut



À ceux que la vie intéresse

Pendant neuf jours, on nous a expliqué qu'un gros nuage de smog flottait au-dessus du fleuve Saint-Laurent: 5 % de la population en souffrirait. Malgré cela, on ne modifie pas ses habitudes d'égoïste; on mène sa p'tite vie et on se fout de la pollution, de la planète. Plus tard, d'autres s'en chargeront; s'il en reste, bien sûr.

C'est scandaleux et extrêmement décevant. Comment peut-on être encore aujourd'hui si insouciant, si désintéressé par un tel désastre écologique?

Pourtant on est généreux quand survient un événement comme le tsunami; ça nous touche pendant un certain temps... On donne des sous pour aider les survivants, les victimes. Est-ce pour se déculpabiliser? Ou parce que c'est le prix à payer?

Pourtant, il y a les grosses campagnes pour cesser de fumer qui nous disent que la fumée secondaire est très nocive. Il y a le fameux défi santé. On recycle de plus en plus, maladroitement, bien sûr.

Y a-t-il une réelle préoccupation? Est-ce suffisant? Ou est-ce seulement illusoire?

Aux nouvelles de Radio-Canada, à cause du smog, on recommandait aux asthmatiques et aux gens âgés de rester à la maison au lieu de recommander aux gens de ne pas chauffer au bois, d'éviter de prendre sa voiture et de recommander aux compagnies de diminuer leurs émanations de fumée polluante. C'est ridicule!

Ça vous prend quoi de plus pour changer

vos habitudes. Vous ne l'aimez pas votre planète? Y'en a pas d'autres, vous savez. Pour reprendre une expression utilisée dans une galaxie près de chez nous (beaucoup trop gentille, à mon avis): «bande de tatas!»

De grâce, réveillez-vous!

Sylvie Aubin
Cowansville, février 2005

Wal-Mart ou la carte de la peur

En fermant son magasin de Jonquière, Wal-Mart utilise sa dernière carte pour casser le syndicat, puisqu'il lui suffira de rouvrir en un autre lieu, ce qui reviendra au même.

Mais il livre aussi deux messages clairs. Le premier à ses employés en leur disant que l'arrivée d'un syndicat amènera la fermeture du magasin et un second, à la société, en lui disant qu'il est impossible d'avoir un magasin rentable tout en accordant de bonnes conditions de travail aux employés.

Et c'est ce dernier message qui me fait peur.

Philippe Brassard
Sept-Îles, le 9 février 2005

La détermination du Parti québécois

Le Parti québécois, malgré les déboires de M. Charest, ne parvient toujours pas à faire le plein des appuis souverainistes. Pas assez à gauche pour certains, peut-être trop pour d'autres. Mais se pourrait-il qu'il ne soit pas

perçu comme étant absolument déterminé à réaliser la souveraineté dès un premier mandat électoral?

Si Bernard Landry et les éventuels aspirants à sa succession sont vraiment déterminés à gagner la prochaine élection et à réaliser la souveraineté du Québec dans un premier mandat, peut-être devraient-ils porter attention aux suggestions suivantes:

■ Tenter dès maintenant de coaliser tous les partis souverainistes en vue de la prochaine élection. Il y a bien deux ou trois circonscriptions acquises où un député souverainiste issu de l'UFP, de l'Option Citoyenne ou du Parti Vert remplacerait très avantageusement quelque obscur figurant du Parti québécois.

■ S'engager à réaliser la souveraineté si la coalition souverainiste recueille plus de 50 % des voix.

■ Dans l'éventualité d'un référendum, refuser de gouverner la province de Québec en cas d'échec et engager la confiance du gouvernement, c'est-à-dire démissionner (S'il est convaincu de gagner, ça ne pose pas de problème. Et ça montre sa détermination).

Nous sommes nombreux parmi les souverainistes à être fatigués d'appuyer un parti politique qui accepte le jeu de l'alternance du pouvoir avec le Parti libéral du Québec. Personnellement, je crains que la seule nouveauté stratégique qui sera inscrite au programme du Parti québécois par suite de son «grand chantier» ne soit la promesse d'un référendum dans la première semaine des quatre lundis, à l'intérieur d'un premier mandat et patati et patata...

Marc Langevin,
Montréal, février 2005

LIBRE OPINION

Merci Jean Chrétien!

DAVID LÉVESQUE
Québec (arr. Beauport)

Si le Québec accède un jour à son indépendance, il lui faudra certes ériger une statue à la gloire de Jean Chrétien. En effet, ce dernier aura fait, par son contraire, la plus éclatante démonstration de l'existence du mépris qu'un nombre important de dirigeants du mouvement fédéraliste entretiennent à l'égard des Québécois.

Jean Chrétien est loin d'être le politicien rusé que l'histoire tend à dépeindre. Au contraire c'est un homme hargneux, méprisant, et dénué de toute subtilité. Un homme de l'intelligence duquel on peut même douter. Il entretient une vision si basse de ses concitoyens qu'il a poussé l'audace jusqu'à croire que ces derniers allaient appuyer un fédéralisme promu à grand coup de drapeaux et de commandites. Il a pris les Québécois et aussi les Canadiens pour de grossiers imbéciles. Les Québécois ne comprennent rien, pense-t-il! S'ils ont voté ainsi au référendum de 1995, c'est qu'ils ont été bernés par la question référendaire et surtout par sa référence au partenariat.

C'est avec ce postulat infantilisant que Jean Chrétien a créé la loi sur la clarté référendaire, croyant que les Québécois ne savaient pas ce qu'ils faisaient lors du référendum de 1995 et c'est avec les mêmes arguments qu'il a mis sur pied le programme des commandites.

Bien malin serait celui qui pourrait aujourd'hui nous dire combien de votes ont pu être achetés par les millions de dollars dépensés en publicités ainsi que les milliers de drapeaux tapissés ça et là. N'empêche, il faut bien l'admettre, même si tout cela n'avait rien de très sophistiqué, il n'en demeure pas moins que ça a dû avoir eu son effet. Néanmoins, je demeure sceptique. Et s'il est un seul Québécois qui fut convaincu par cette campagne j'aimerais bien qu'il se manifeste...

Déjoué par l'histoire

Quoi qu'il en soit, tout cela, c'était avant le rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser. Cette grand-mère bien ordinaire n'est certes pas une souverainiste, mais on peut présumer que, à l'instar de bien des Canadiens doués de la moindre intelligence, elle a flairé l'incidence épouvantable que pouvaient avoir les actions du gouvernement de Jean Chrétien sur la suite des événements et qu'en bonne et fidèle fédéraliste, elle ait attaché le grelot dans l'espoir de refaire une virginité au mouvement fédéraliste.

Quant à Jean Chrétien, jusque-là, il avait toujours cru que le scandale n'éclaterait jamais au grand jour, mais, hélas pour lui, l'histoire l'a encore déjoué. Aussi, au terme de ce qui fut probablement un événement qui se fera de plus en plus rare, c'est à dire l'apparition publique de Jean Chrétien, il nous reste donc à faire le bilan.

À cette heure, il est permis de penser que Jean Chrétien puisse une fois de plus se glisser entre les gouttes de pluie et que jamais il n'ait à répondre ni politiquement ni autrement des actes qu'il a cautionnés. Bien sûr, Jean Chrétien et ses complices que sont les Dion, Coderre et tous les autres alléguent qu'ils ne savaient rien et qu'ils n'ont ainsi commis aucun geste répréhensible; cela en vertu des largesses que notre État de droit leur permet, et c'est de bonne guerre!

Mais l'histoire retiendra par contre que ce sont eux qui dirigeaient, eux qui étaient les fiduciaires de l'argent de tous les Québécois et de tous les Canadiens et que eux qui, en dernier ressort, en avaient la responsabilité.

La même histoire dira également qu'ils ont failli à leur tâche. Autant celle de protéger le bien des contribuables que celle de garder ce pays uni. Car en définitive, le scandale des commandites aura produit l'effet contraire de ce qu'il souhaitait. Il aura donné au mouvement souverainiste un souffle qu'il n'espérait plus. Entre autres, il aura contribué à faire réélire le Bloc québécois par une forte majorité.

Quels arguments?

Avec le gouvernement Charest qui s'enlise et la perspective d'un autre rendez-vous avec l'histoire qui pointe de nouveau à l'horizon pour le Québec, on peut alors se demander quels seront les arguments que pourraient invoquer les tenants du fédéralisme pour garder, une fois de plus, les Québécois dans cette fédération qui les a, de toute évidence, roulés.

Pourtant, les Québécois sont sans rancune et pardonneraient assurément si, au moins, Jean Chrétien avait une once de remords. Mais hélas, à l'instar de ses complices, il persiste dans l'arrogance. Interrogé par les journalistes, Denis Coderre expliquait d'ailleurs «qu'il fallait examiner le contexte dans lequel les événements se sont déroulés». On peut se demander, en effet, quel contexte peut justifier que des fonds publics soient dilapidés sans vergogne. Et surtout, quel contexte peut justifier que des actes criminels soient commis?

Si jamais il devait y avoir un troisième référendum, il ne fait aucun doute que les souverainistes tireraient parti des frasques du gouvernement Chrétien. Ils rappelleraient alors comment nous avons été bernés, combien cela a coûté et quelles furent les conséquences de cet acte de piraterie perpétré par le gouvernement de Jean Chrétien à l'encontre des plus élémentaires règles de la démocratie.

Ils rappelleraient également le mépris du gouvernement de Paul Martin à l'égard des chômeurs, son refus de négocier les congés parentaux, ses actions centralisatrices et finalement, son aide au compte-gouttes en santé. À la lumière de cela, nous serons alors à même de mesurer tout l'héritage de l'ère Chrétien par le résultat d'un éventuel référendum.

Or, si ce scénario se concrétisait, il se pourrait aussi que, à ce moment, à l'instar de tous les Québécois, Jean Chrétien se rende enfin compte qu'il aura contribué à rassembler les conditions gagnantes qu'il cherchait à plutôt à anéantir.

IDÉES

L'enseignement de l'anglais dans les pouponnières?

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE QUÉBEC

Résumé d'une étude commandée par le Comité conseil de l'IRQ, composé de Jean Dorion, sociologue, Gilles Grondin, directeur général du MNQ, Gerald Larose, professeur invité en travail social à l'UQAM, Robert Laplante, docteur en sciences sociales et Anne Legaré, professeure titulaire en science politique à l'UQAM

Nous constatons que les parents francophones sont de plus en plus nombreux à souhaiter que leurs enfants maîtrisent l'anglais au terme de leur formation. Dans le contexte actuel, cela s'explique aisément puisque l'anglais occupe une place grandissante dans la vie des Québécoises et des Québécois. Cette volonté des parents est donc compréhensible, mais nous croyons utile de rappeler que l'école francophone doit d'abord viser à assurer une parfaite maîtrise du français, puis une connaissance poussée de l'anglais et, si cela est possible, une initiation à une troisième langue.

Nous nous interrogeons actuellement sur la façon et le meilleur moment d'enseigner une langue seconde, en l'occurrence l'anglais, dans une société francophone comme le Québec, extrêmement minoritaire sur le continent nord-américain. Nous craignons que les décisions gouvernementales des dernières années prônant l'apprentissage de plus en plus hâtif, voire «précoce», de la langue seconde puissent avoir de graves répercussions sur la qualité et l'utilisation de la langue française au Québec. Nous croyons que la question mérite une analyse en profondeur.

Pour l'instant, nous remarquons que le gouvernement du Québec devance presque chaque année l'apprentissage de l'anglais. Pourtant, aucune analyse des impacts n'a véritablement été faite.

En moins de 20 ans, nous serons donc passés d'un enseignement de l'anglais commençant à la fin du primaire à un enseignement dès la première année à compter de l'automne 2006, en vertu d'une récente décision gouvernementale. Jusqu'où ira-t-on? Dans les pouponnières, si la tendance se maintient!

Dans les faits, peu d'études scientifiques soutiennent la thèse en faveur de l'apprentissage précoce. En revanche, plusieurs recherches, dont quelques-unes mentionnées dans la présente lettre, permettent de dégager un constat: mieux un individu maîtrise sa première langue, plus il a de la facilité à en apprendre une autre.

Le contexte québécois

Les Québécoises et Québécois sont ouverts à l'apprentissage des langues, au bilinguisme, sinon, et pour plusieurs d'entre eux, au multilinguisme individuel. Cependant, ils croient nécessaire d'avoir une langue commune, officielle, à savoir le français. La langue française est au cœur de l'identité et de la culture québécoises.

La langue est bien plus qu'un simple code linguistique: c'est un espace de création permettant à l'individu de nommer le monde et de se forger des structures mentales afin de se représenter ce monde. La connaissance et l'utilisation de la langue française sont donc des enjeux majeurs.

À l'heure actuelle au Québec, nous ne pouvons que constater l'engouement, voire la fixation de certains, à l'égard du bilinguisme. Dans le contexte nord-américain, un bilinguisme «mur à mur» ne peut être que «soustratif», c'est-à-dire que l'une des deux langues peut constituer une menace pour la survie et le développement de l'autre langue.

Michel Venne écrivait en janvier 2003 que «30 % de nos enfants sont incapables, à la sortie du secondaire, après 11 années de scolarité, de formuler un discours cohérent en français, leur langue maternelle, ou d'interpréter des textes un peu complexes». Pour nous, la situation est préoccupante. Nous croyons que l'apprentissage de l'anglais ne doit pas se faire au détriment de la culture et de la langue maternelle des élèves. Les Québécois doivent trouver un juste équilibre entre deux nécessités. Le balancier penche pour l'instant en faveur de l'anglais.

Le mythe de l'apprentissage précoce

Diverses études démontrent que l'apprentissage d'une langue seconde à un âge où l'enfant ne maîtrise pas suffisamment sa langue maternelle risque d'entraîner une confusion d'identification linguistique. «Une exposition hâtive et intense à une langue



Diverses études montrent que l'apprentissage d'une langue seconde à un âge où l'enfant ne maîtrise pas suffisamment sa langue maternelle risque d'entraîner une confusion d'identification linguistique.

étrangère, fut-elle surtout scolaire, [...] peut faire surgir chez les apprenants, d'une part des résistances, des oppositions même à la langue et à la culture étrangère, d'autre part, des concessions, des soumissions à certaines dimensions de cette culture.» (Bibeau, Gilles, docteur en linguistique à l'Université de Montréal in *L'apprentissage de l'anglais au primaire*.)

À ce propos, une étude de la *National Foundation for Educational Research in England and Wales* (NFER) portant sur l'enseignement hâtif des langues abonde dans le même sens. D'après cette dernière, environ la moitié des élèves ayant commencé leur apprentissage du français à huit ans affirment «en avoir assez» de cette langue une fois rendus au secondaire. Ces sentiments négatifs ressentis par les élèves ne favorisent pas l'éveil à une culture étrangère, bien au contraire.

Le rôle de l'école

Le système scolaire joue un rôle majeur dans la socialisation des jeunes et sert également de vecteur de transmission de la culture nationale. L'école permet aux élèves d'acquérir la maîtrise de la langue commune, tout en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants. Il est à souhaiter qu'une bonne maîtrise du français ouvre à ces derniers les portes du marché du travail québécois tout en leur permettant d'acquérir des habiletés humaines, sociales et intellectuelles nécessaires à leurs rôles de futurs citoyens, de professionnels et de consommateurs.

Puisque l'institution scolaire est au cœur de la transmission et de la maîtrise d'une langue de qualité, le programme québécois d'enseignement des langues devrait être revu à la lumière de ces constats. Il apparaît en ce sens opportun d'ouvrir le débat en examinant de près différentes recherches pertinentes et analyses d'expériences internationales permettant de connaître les meilleures méthodes d'apprentissage d'une langue seconde. [...]

L'État doit instaurer des conditions propices à l'apprentissage des langues. Cela est beaucoup plus complexe que de devancer simplement, d'année en année, le moment du premier cours d'anglais! La recherche britannique effectuée par la NFER propose entre autres différentes avenues qui pourraient convenir à la situation québécoise. Elle suggère notamment une meilleure interaction entre les élèves et le professeur ainsi qu'une pédagogie diversifiée et adaptée au rythme d'apprentissage dans les classes ayant un nombre moins élevé d'apprenants.

Cursus québécois à réviser

Une révision du cursus des cours de langues au primaire doit être faite. Il faut très tôt favoriser l'éveil, l'ouverture sur le monde, par des ateliers ludiques qui permettraient aux élèves de s'initier à des langues, certes, mais aussi à des cultures, à commencer par celles des Amériques. Il faut s'ouvrir aux mondes hispanophone et lusophone. Des volets d'éveil aux peuples autochtones doivent aussi être articulés. Nous croyons que le Québec ne doit pas ignorer cette richesse.

Concrètement, nous croyons que l'anglais pourrait être enseigné par la suite, vers la fin du primaire, mais de façon plus intensive. Nous ne croyons pas aux vertus du saupoudrage sur tout le primaire, tel qu'il se pratique actuellement. D'ailleurs, des recherches tendent à démontrer que «les sujets collégiens atteignent en six mois approximativement le même niveau que les élèves d'environ neuf ans, qui ont commencé à apprendre l'anglais à l'école maternelle».

Nous pensons que les programmes intensifs peuvent s'avérer intéressants si l'élève qui s'y inscrit possède d'une bonne maîtrise de la langue maternelle. [...] Quant à l'apprentissage d'une troisième langue, nous croyons que cela pourrait se faire dès le 2^e cycle du secondaire et ce, jusqu'à la fin des études collégiales. [...]



Michel Venne

Civiliser le capital

Wal-Mart n'est pas seulement une entreprise antisyndicale. C'est avant tout l'archétype du nouveau capitalisme financier, mondial et amoral. Wal-Mart est l'incarnation concrète de la mondialisation néoconservatrice et anarchique tant redoutée.

La multinationale, dont les ventes dépassent les 250 milliards annuellement, accumule les profits (quelque neuf milliards l'an dernier) en exploitant la main-d'œuvre de ses fournisseurs, notamment dans les pays du tiers monde, autant que ses propres employés.

Wal-Mart fabrique de l'insécurité en créant des emplois précaires et mal payés et du chômage lorsque ses critères de rentabilité ne sont pas satisfaits. L'entreprise mise sur l'égoïsme et la cupidité du consommateur qui se cache en chacun de nous. Elle tue la concurrence en s'imposant dans un marché grâce au pouvoir d'achat que lui confère le gigantisme.

Cette entreprise sans scrupules contribue à détruire les communautés. Elle siphonne les ressources économiques des régions où elle s'implante pour exporter vers ses actionnaires les revenus provenant de ses ventes au lieu de les réinvestir localement, sauf marginalement, après avoir affaibli voire fait disparaître les petits commerces désertés par les consommateurs avides de bas prix. Wal-Mart tient ensuite en otage des petits employés qui ne savent plus où trouver un emploi. Ensuite, on se demande pourquoi les régions se vident.

Au lieu de s'en prendre à leur syndicat, les 190 femmes et hommes qui perdront leur emploi après la fermeture du magasin de Jonquière, devraient critiquer ceux et celles qui profitent de ce nouveau capitalisme sauvage.

Wal-Mart n'est pas représentative des employeurs moyens. La critique de «l'esprit Wal-Mart» n'est pas une critique du capitalisme en soi mais des excès et des abus qu'on fait ressurgir la mondialisation et la doctrine néoconservatrice dominante des 25 dernières années.

Au siècle dernier, les sociétés libérales se sont dotées de règles pour civiliser le capital.

Des lois contrôlent la formation de monopoles de manière à ce que la concurrence joue en faveur des consommateurs et favorise la productivité. Or on assiste, dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment celui de la distribution, à une concentration de la propriété des entreprises. Wal-Mart n'est pas un monopole, bien entendu. Mais sa puissance est telle que l'entreprise a le loisir de se comporter comme tel.

La mondialisation a favorisé la délocalisation des emplois vers les pays où les coûts de main-d'œuvre sont bas et où les lois du travail sont faibles voire inexistantes. Le pouvoir des entreprises tient dans leur capacité d'agir sur l'ensemble de la planète alors que le pouvoir des États est demeuré limité aux frontières du territoire national. Les pays ont négocié des accords pour favoriser le commerce. Ils ont négligé d'accompagner ces traités de normes pour protéger les droits des personnes et des travailleurs, l'environnement et la culture.

L'économie et l'organisation du travail se sont radicalement transformées depuis un siècle. Les emplois se trouvent désormais en grande partie dans le secteur des services plutôt que dans l'industrie. Selon Emploi Québec, 25 % des emplois disponibles aujourd'hui au Québec se trouvent dans le secteur de la vente et des services.

Les piliers de l'organisation du travail — le contrat de travail, le lieu de travail et le temps de travail — inventés pour protéger les travailleurs contre les abus, sont remis en question et par le fait même la capacité des syndicats de tenir la dragée haute au contremaître dans l'atelier, le bureau ou le magasin.

Or la mondialisation renvoie les nations à elles-mêmes. Le fatalisme n'est pas de mise. Ce n'est pas vrai qu'on ne peut rien faire et que l'on doive se laisser dicter des normes. Nous avons le pouvoir d'agir. Pour ce faire, plusieurs acteurs se partagent les responsabilités.

Les syndicats québécois assument les leurs en organisant les travailleurs de manière à leur conférer du pouvoir. La création d'un rapport de force est essentiel.

Nos entrepreneurs ont aussi un rôle à jouer en se portant acquéreur ou en créant des entreprises pour occuper le marché que les géants veulent envahir. Dans le domaine de la distribution, le Québec peut se vanter de quelques succès: RONA, Jean-Coutu, Métro ou Couche-Tard. Y en a-t-il d'autres qui pourraient proposer des solutions de rechanges à Wal-Mart? Ce ne serait pas une panacée, mais un employeur local est toujours plus sensible à l'impact social de ses décisions d'affaires qu'un gestionnaire anonyme tapi dans une tour chromée située au centre-ville d'une métropole étrangère.

Ces entrepreneurs n'ont pas toujours les reins assez solides. Ils ont besoin de soutien. On mesure ici l'impact que peuvent avoir les décisions récentes de réduire la capacité d'intervention dans l'économie d'instruments comme la Caisse de dépôt et la SGF.

Il est plus facile également de favoriser la participation d'entreprises locales aux mécanismes de concertation mis en place pour assurer le développement économique d'une région donnée. La concertation permet de concilier les intérêts et de prendre des décisions favorisant le bien de la communauté sur le long terme. L'esprit Wal-Mart favorise au contraire les intérêts égoïstes et à court terme des actionnaires et des consommateurs.

L'occasion est belle aussi de mettre en évidence le rôle que peut jouer l'investissement responsable et l'impact des décisions prises par les gestionnaires des grands fonds de retraite.

Les solutions ne résident pas entièrement dans les lois régissant les relations de travail, au contraire. Les valeurs et les mentalités, la conception du rôle de l'État, l'idéologie sont en cause. Dans quel monde veut-on vivre? Et quels moyens faut-il prendre pour y arriver? Wal-Mart est un cas qui cristallise les dilemmes à résoudre.

michel.venne@inm.qc.ca

Le CHUM, victime de l'indécision politique

JEAN-PAUL CADIEUX

Président, Association des hôpitaux du Québec

Le CHUM est victime depuis trop longtemps de l'indécision politique. À force de laisser traîner les choses, l'enjeu est devenu à la fois économique, communautaire, linguistique, urbanistique, scientifique et, bien sûr, hautement politique. Résultat: tout le monde s'en mêle et, surtout, tout le monde a une opinion bien arrêtée sur la question, ajoutant à la confusion générale. On le sait, une décision fait toujours des heureux et des malheureux. Chose certaine, plus on tarde à rendre cette décision, plus la cohorte de malheureux risque d'être nombreuse.

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) a choisi jusqu'ici de ne pas se mêler publiquement du débat. Sa voix aurait-elle de toute façon été entendue dans toute cette cacophonie? À l'aube d'une nouvelle consultation publique sur le choix de l'emplacement du CHUM, l'AHQ veut rappeler trois paramètres qui doivent prévaloir dans la décision.

D'abord, le CHUM comme centre hospitalier universitaire est aussi et doit demeurer un hôpital de

proximité qui répond aux besoins de santé de milliers de patients montréalais et de leur famille, comme l'a déjà indiqué l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal. De fait, les deux tiers de la clientèle du CHUM proviennent de la région de Montréal. Il doit donc obligatoirement être accessible et sécuritaire en assurant une couverture des besoins de santé et de bien-être de la population du centre-ville et de l'est de Montréal.

L'enjeu de l'accessibilité est fondamental, car sans une masse critique suffisante de patients, les huit axes de recherche et les trois plate-formes de développement du Centre de recherche du CHUM ne pourraient exister. De fait, pour que la mission universitaire du CHUM puisse «s'épanouir», il lui faut compter sur un bassin de population suffisamment grand pour traiter à la fois les maladies ordinaires et celles qui nécessitent le recours à des savoirs de pointe.

Être clairs

Par ailleurs, il y a la nécessité d'opter pour un centre hospitalier universitaire de 700 lits à un seul endroit. Les principaux acteurs associés au nouveau CHUM que sont l'Université de Montréal, l'Agence des ser-

vices de santé et des services sociaux de Montréal, le MSSS et le CHUM lui-même se sont vite mis d'accord sur ce principe, parce qu'il est fondé sur des projections démographiques, parce qu'il tient compte de l'évolution des technologies et parce qu'il crée une synergie entre les différentes spécialités de médecine.

Enfin, l'autre grand paramètre réside dans le fait que les seuls critères à retenir aux fins de décision doivent être totalement objectifs et pleinement assurés dans la réalisation du projet. Il va de soi aussi que tous les facteurs de coûts directs et indirects doivent être clairement établis, connus et considérés. Quand la situation est devenue ce qu'elle est, tout ce qui est d'ordre émotif ou non fondé doit être laissé de côté. En ne retenant que les seuls vrais enjeux et les seuls vrais critères, et ce, dans leur intégralité, le consensus devrait être plus facilement obtenu.

Surtout cette décision ne doit plus être différée, car plus le temps passe, plus l'enjeu se complexifie et fait intervenir d'autres paramètres moins immédiatement utiles pour la santé et le bien-être de la population. Le gouvernement tout autant que le CHUM ont suffisamment souffert de l'indécision politique dans ce dossier.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Antoine Robitaille (surnuméraire), Michel Garneau (cartariste); Diane Précorat (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); à l'information : Marlyne Hamelin, Alexandre Shields (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebai, Mélisande Stinard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Marcel Blanche, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Aude Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zermatis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Maron (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loïc Sénéchal-Berthiaume, Monique Heures, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine LaBrie, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

AMOUR

SUIITE DE LA PAGE 1

plus de 50 ans qui disaient ne pas avoir eu de relations sexuelles dans les 12 derniers mois était de 30 % chez les hommes et de 60 % pour les femmes. En 1992, ils n'étaient plus que 11 % chez les hommes et 28 % chez les femmes. Au Canada et au Québec, où l'exercice n'a pas été fait, les spécialistes notent la même chose dans leur pratique.

En 20 ans de carrière, la sexologue Lise Bisson n'a jamais eu autant de demandes de la part des retraités. «La retraite amène bien des fantasmes, dont, au premier chef, la capacité de multiplier la fréquence des relations en raison d'une plus grande disponibilité. Mais ce ne sont pas tous les couples qui sont prêts à meubler ce temps de cette façon parce qu'ils se sentent trop éloignés en cours de route.»

Et apprivoiser la vieillesse ne se fait pas nécessairement sans heurts quand on est habitué à vivre sa sexualité de la même façon depuis 30 ans. «Il y a beaucoup de changements au niveau physique qui font que cette fonction peut être plus fragile. En vieillissant, l'aspect affectif prend de l'importance, mais les deuils, les conflits qui minent leur vie empêchent parfois certains de s'adapter. Pour eux, le Viagra n'est pas la solution, ils doivent réapprendre à aimer et c'est autrement plus compliqué», explique celle qui a aussi une formation d'infirmière.

La médication a en effet des limites. Sans désir, pas d'érection. Et la consultation d'un ou une sexologue est encore loin d'être un réflexe. Car le droit au plaisir à tout âge n'est pas gagné, croit Mme Bisson. «Le tabou lié à l'amour et à la sexualité au troisième et au quatrième âge n'est pas complètement balayé. Je rencontre encore des gens qui font le deuil de leur sexualité aussi tôt que dans la jeune cinquantaine.»

Plus marginales encore, les dernières années ont vu se multiplier les amourettes passagères, et ce, même si la recherche de l'âme sœur reste la norme chez les plus âgés. «La société se dirige de plus en plus vers la récréation, particulièrement à la retraite, et la sexualité n'échappe pas à cette tendance. En 20 ans, on est passé d'une sexualité de procréation à une sexualité de récréation», raconte Michel Campbell.

Et ce n'est pas sans inquiéter les autorités sanitaires. En France, en 2003, le taux de VIH diagnostiqué pour la première fois était de 12,8 % chez les 50 à 59 ans, de 4 % chez les 60-69 ans et de 1,7 % chez les plus de 70 ans. Au Québec, les dernières données rassemblées par le MSSS en 2002 s'arrêtent à 60 ans. Pour les 60 ans et plus, le taux d'incidence par 100 000 personnes est de 25,2 pour les hommes et 6,8 pour les femmes, surpassant ainsi largement les moins de 20 ans avec 10,1 chez les filles et 13,4 chez les garçons.

C'est que, au quotidien, la question de la protection reste rare. «La question se pose, mais encore trop timidement», remarque le Dr Arthur-Antoine Amyot, psychogériatre à l'hôpital Sacré-Cœur et professeur titulaire à la faculté de médecine — psychiatrie de l'Université de Montréal. Cela dit, ce n'est pas une question pour baisser les bras, croit Mme Bisson. «Pour les retraités, la rupture, c'est la liberté. Ils prennent des risques, d'autant plus que ce n'est pas une habitude de se protéger après des années de vie commune. Le port du condom est aussi problématique alors que l'érection est plus fragile, cela peut créer une tension.»

Pour Michel Campbell, il ne fait nul doute que la drague aussi a pris timidement sa place. «On a l'impression que, parce qu'ils sont âgés, ils ne sont pas actifs. On se trompe. Il faudrait aussi faire de la prévention. Il y a des hommes de 70 ans qui fréquentent deux, trois femmes dans le building, ce sont un peu les Jean-Paul Belmondo modernes. Les femmes sont plus nombreuses, cela laisse beaucoup de choix aux hommes», prévient-il en guise de conclusion.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUIITE DE LA PAGE 1

«infrastructures durables» comme les transports en commun ou les réseaux d'aqueduc et d'égout. La somme doit être de deux milliards la dernière année, en 2010, ce qui équivaut à 5 ¢ de la taxe fédérale sur l'essence. Reste donc à déterminer les sommes qui seront distribuées les premières années.

Déjà, en octobre, Le Devoir révélait qu'Ottawa avait amputé de moitié la demande des villes pour la première année. Plutôt que 1,25 milliard de dollars réclamés à grands cris, les fonctionnaires fédéraux planchaient sur une enveloppe de 600 millions, soit l'équivalent de 1,5 ¢ de la taxe sur l'essence. Et à moins d'un spectaculaire revirement de situation — le budget fédéral n'est véritablement arrêté que dans la nuit précédant son dépôt au Parlement — ce sera encore moins que ces 600 millions qui iront aux municipalités canadiennes l'an prochain.

En entrevue au Devoir, le ministre John Godfrey confirme les informations obtenues sur la baisse prévisible du montant qui sera accordé aux villes dans le budget, mais refuse de parler des nouvelles sommes envisagées. «Je n'ai jamais publiquement signalé les montants qui allaient être octroyés la première année, précise-t-il. Il y a eu beaucoup de demandes, et c'est normal, mais il faut être réaliste dans le contexte.»

Le montant oscillerait plutôt entre 300 et 450 millions de dollars, dit-on. Pour le Québec, cela représente entre 60 et 90 millions, contrairement aux 120 millions que la province s'attendait à recevoir. Au bureau de Jean-Marc Fournier, le ministre des Affaires municipales, la réaction a été brève. «Nous ne voulons pas commenter une nouvelle qui n'est pas officielle, a répondu au Devoir l'attaché de presse du ministre, Stéphane Gosselin. Nous allons nous en tenir aux chiffres qui seront dans le prochain budget.»

Ce dernier a confirmé que c'est la Société de financement des infrastructures locales du Québec,

SUIITE DE LA PAGE 1

Absent du conseil national, le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, a réussi à mettre son grain de sel à distance en confiant à La Presse samedi qu'il réclamait le départ du chef. Le député va écoper. M. Landry a indiqué au cours d'un point de presse que M. Charbonneau perdrait la vice-présidence de la commission de l'agriculture et de l'alimentation. La raison que le chef a invoquée: le député aurait dû être présent pour le colloque sur l'agriculture qui a eu lieu samedi lors du conseil national.

Las de laisser toute la place à ceux qui contestent le chef, plusieurs députés et l'ex-ministre Guy Chevrette sont montés au front pour défendre M. Landry. M. Chevrette, qui avait écorché la veille les supporters de François Legault, dont François Rebello, qui se présente à la vice-présidence, Commission politique, du PQ, est revenu à la charge, hier. «C'est toujours les mêmes qui grenouillent», a dit M. Chevrette, rappelant qu'ils n'ont qu'à attendre le vote de confiance de juin s'ils veulent contester le chef. M. Chevrette a confirmé qu'il voterait en faveur de M. Landry à cette occasion.

Trois jeunes députés, le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, la députée de Laurier-Dorion, Elsie Lefebvre, et le député de Gouin, Nicolas Girard, qui était un partisan actif de Pauline Marois avant son élection l'an dernier, sont venus en trio appuyer leur chef. «Bernard Landry a l'appui d'une majorité de membres et de députés du PQ. Ce qui ressort dans les médias, c'est le fait de quelques personnes isolées», a dit Mme Lefebvre. De son côté, la colorée députée de Matapédia, Danielle Doyer, s'est dite «tannée des chi-queux de guenilles».

En se portant à la défense de M. Landry, la leader

SUIITE DE LA PAGE 1

Les violences sexuelle et physique, la malnutrition et la négligence, papa en prison et maman dans la rue, voilà le lot de ces enfants brisés. La moitié reçoit déjà des services des centres jeunesse, s'ils ne sont pas carrément placés en centre d'accueil. «Le système n'est pas fait pour voir la seule chose qui compte pourtant: avant d'être en échec scolaire, ces jeunes sont en souffrance, en profonde souffrance», poursuit le directeur.

Cette semaine-là, dans cette école de Montréal, c'est le branle-bas de combat. Une agitation anormale anime les fiers-à-bras «qui ont tous le cœur tendre en dessous de leur carcasse», raconte la concierge.

C'est qu'un élève a «taxé» un groupe de jeunes d'une école voisine, déclarant ainsi la guerre. Le mot court dans l'école, les jeunes sont fébriles, les enseignants récoltent des bribes d'information ça et là pour tenter de stopper l'hémorragie. Mais le sang coule... Un élève plus nerveux et crâneur que les autres s'est présenté à l'école avec un coupe-papier, qu'on a voulu lui confisquer sur-le-champ. Par bravade ou étourderie, il l'a enfoncé dans sa cuisse.

Au primaire cette fois, dans une école qui accueille de petites bombes à retardement que sont les élèves en troubles de comportement, le système d'interphone s'active, transmettant un langage codé. «Code 400, Ismaël, code 400.» Plutôt que de subir la réprimande ou la discussion, l'Ismaël en question a pris la poudre d'escampette dans l'école. «Un code 400, c'est une fugue», explique l'enseignante-ressource. «L'hiver, c'est dans l'école qu'on le cherche, mais l'été, comme c'est dehors, il faut envoyer la police.»

Dans la même école, un garçonnet de huit ans est assis sagement à son pupitre... dans le couloir, où l'enseignante l'a déplacé, car il perturbait les autres. Ses copains travaillent dans la classe, lui, dans le corridor. Pendant que l'enseignante répond aux demandes des autres, il s'impatiente. «Nathalie! Viens ici! [...] Nathalie! Viens, que j'y ai dit!» Et pour lui-même: «C'est toujours de même ça! Elle s'occupe jamais de moi!» La tension monte doucement et, en l'espace de quelques secondes, celui qu'on avait d'abord pris pour un petit ange se transforme en démon blond, criant, sacrant au visage de ladite Nathalie, puis lançant carrément son pupitre dans les casiers, dans un incroyable vacarme.

Les enfants ayant des troubles de comportement, comme celui-ci, sont aisément perturbés par les changements autour d'eux, l'imprévu et la nouveau-

VILLES

un organisme nouvellement créé dans le dernier budget provincial, qui sera chargé de répartir l'argent fédéral. La semaine dernière, le gouvernement canadien a annoncé que les municipalités du Québec toucheraient 1,2 milliard de dollars d'ici à 2010 grâce à la répartition de la taxe sur l'essence, soit l'équivalent du poids démographique de la province. Lors de la dernière année de l'entente, dans cinq ans, cela représentera 460 millions pour le Québec.

Pour les maires qui espèrent voir des montants importants dès les premières années, il faudra donc refaire les plans. Les sommes seront effectivement «assez modestes pour les deux premières années», puisque «le défi du gouvernement est d'honorer toutes les promesses, que ce soit pour les garderies, la santé ou la péréquation», soutient le ministre John Godfrey.

Ottawa affirme aux villes qu'il est «coincé» financièrement avec toutes les ententes signées depuis quelques mois et que ces dernières devront malheureusement écoper. La hausse des transferts en santé et en péréquation est évoquée, tout comme le nouveau pacte avec les provinces maritimes concernant leurs revenus pétroliers et la péréquation.

Toutefois, ce cadeau immédiat de 2,8 milliards de dollars fait à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse ne devrait pas être cité en exemple, puisque cette somme, même si elle est payée tout de suite aux provinces, est étalée sur 10 ans dans les livres du gouvernement. Il est donc faux de prétendre qu'elle réduit substantiellement la marge de manœuvre du fédéral, puisqu'une infime partie seulement influera sur le surplus prévu l'année prochaine. Grâce à cette répartition sur 10 ans, l'entente avec les Maritimes coûtera en réalité quelque 165 millions cette année et près de 460 millions l'an prochain à Ottawa.

En novembre dernier, après huit mois de l'année financière en cours, le surplus budgétaire fédéral atteignait la rondelette somme de 10,7 milliards de dol-

lars. Somme à laquelle il faut par contre retrancher 3,9 milliards pour les ententes sur la santé et la péréquation déjà signées. Dans 10 jours, au moment du budget, le surplus final devrait atteindre plus de neuf milliards de dollars, et ce, après les déductions qui «coincident» le gouvernement.

Malgré ces chiffres ronflants, John Godfrey refuse de jouer dans les plates-bandes de son collègue des Finances, Ralph Goodale, qui est l'ultime arbitre des sommes engagées par le gouvernement. Il formule toutefois un souhait en prévision du budget. «J'espère qu'on aura au moins la rampe de financement, dit-il. Je voudrais que les villes et les provinces, même si elles recevront de plus petites sommes cette année et l'année prochaine, puissent connaître les chiffres à venir pour faire une planification adéquate de leurs besoins.»

Le gouvernement fédéral est maintenant officiellement en négociations avec les provinces pour conclure des ententes bilatérales sur cette promesse électorale de Paul Martin. Selon John Godfrey, il est question d'«une très courte liste» d'infrastructures durables qui pourront profiter de l'argent d'Ottawa. Les transports en commun et les systèmes d'aqueduc seront sur cette liste, a expliqué le ministre. «C'est ce que nous discutons avec les provinces, comment répartir l'argent», a-t-il souligné. Or, à Québec, on réitère que les villes sont de «compétence provinciale» et que le fédéral n'a pas à exiger quoi que ce soit. «Si l'entente de nous convient pas, nous ne la signerons pas, c'est tout», prévient Stéphane Gosselin.

À la Ville de Montréal, aucun porte-parole n'a pu être joint pour commenter le dossier. La métropole attend avec impatience l'argent fédéral pour cause d'infrastructures en décrépitude avancée. C'est elle, en millions de dollars, qui sera la plus touchée au Québec par cette diminution des sommes prévues pour les deux prochaines années.

Le Devoir

LANDRY

parlementaire de l'opposition officielle, Diane Lemieux, a reconnu l'existence d'un «flottement» dans l'opinion publique à l'égard du chef péquiste et d'«une espèce d'insécurité» par rapport au vote de confiance.

Dans son discours de samedi, Bernard Landry a prévenu qu'au lendemain du vote de confiance, qu'il remporterait, et du congrès national, «les discussions seront terminées, nous réglerons [...] la question du leadership, d'une part, et la question du programme, d'autre part», a-t-il dit. «L'ordre de marche sera le mode électoral immédiat le lendemain — organisation, préparation des comités, et des candidatures — et, le même jour, ordre de marche référendaire vers l'indépendance nationale.»

Si le plus récent leitmotiv de M. Landry, c'est «un référendum le plus vite possible dans le mandat», on lui a reproché des propos que lui a prêtés un chroniqueur de La Presse sur le retour des conditions gagnantes et de l'assurance morale pour tenir un référendum. M. Landry a soutenu, hier, qu'il n'avait pas tenu de tels propos.

Dans une sortie hier, le député de l'Assomption, Jean-Pierre Saint-André, s'en est pris à ce retour des conditions gagnantes. «Je me demande où on s'en va», a-t-il déploré. M. Saint-André a aussi rappelé au chef que l'idée de tenir un référendum unique sur une nouvelle constitution d'un Québec et la souveraineté du Québec n'avait pas encore été écartée par les militants. M. Landry estime, pour sa part, que le consensus au sein des troupes péquistes est de tenir un référendum sur la souveraineté puis un autre référendum, si nécessaire, pour avaliser une nouvelle constitution.

Lors du point de presse, une série de questions adressées à M. Landry et sa réponse répétée n'étaient pas sans rappeler une séquence du film *A hauteur d'homme*: M. Landry, de plus en plus irrité, qui martelait son leitmotiv «le plus rapidement possible dans le mandat» devant l'insistance des journalistes.

ENFANCE

té. Et au dire de plusieurs, ce sont eux qui troublent le plus les classes normales. «Comment voulez-vous qu'ils fonctionnent dans une classe régulière?», demande une orthopédoque.

Tousjours dans la même école, alors que les choses semblaient relativement calmes, les étages vivent soudainement une grande agitation en milieu de matinée. L'enseignante-ressource, qui arrive au secours des éducateurs lorsqu'une crise éclate dans une classe, est sollicitée de toutes parts et sans arrêt. La directrice va aussi prêter main-forte. «Ah! C'est l'heure maudite!», explique une enseignante en jetant un coup d'œil à sa montre. 10h30: l'heure où le Ritalin ne fait plus effet jusqu'à la prochaine dose, une heure plus tard. «Plus de la moitié des enfants en prennent, alors ça paraît.»

Les petits miracles du quotidien qui s'opèrent à tous les étages — et il en existe — sont vite effacés lorsqu'une situation cauchemardesque surgit. Des enseignants rencontrés affirment avoir éliminé ou modifié leurs sanctions en constatant qu'à la maison, les parents infligeaient des «suppliques» en plus de la copie ou de la retenue. «J'ai donné une copie à un enfant une fois, une affaire de rien, 10 lignes pour un langage grossier», raconte cet éducateur physique croisé dans une école primaire. «Je ne l'ai plus jamais fait.»

Le lendemain, interrogeant l'enfant sur ladite copie, le professeur a été secoué: sa mère avait renchéri sur la punition de l'enseignant, jugeant bon de faire boire à l'enfant une bouteille de savon. «Je me rappelle avoir dû m'absenter quelques instants dans mon bureau pour encaisser le coup cette fois-là», raconte-t-il.

Ailleurs, des bosses et des bleus sont apparus sur certains minois après la remise d'un bulletin peu glorieux. «J'ai carrément décidé de modifier les notes à la hausse quand je me suis rendu compte que certains enfants revenaient battus le lendemain», explique une enseignante, qui revient d'un congé pour épuisement professionnel.

Tels sont les enfants en miettes que doit ramasser le réseau scolaire. Autre école, autre scène: une directrice croise un bambin de huit ans au détour d'un corridor. L'enfant s'exprime difficilement — «Il ne savait pas parler lorsqu'on l'a reçu en maternelle» — mais réussit à exposer son problème: il n'a pas de pantalon de neige, malgré les -30 degrés que cette journée glaciale de janvier nous amène.

«Tu viendras me voir dans mon bureau!», de dire la directrice. «J'en ai sûrement un pour toi.» Dans un cagibi attenant à son espace, la directrice dévoile ses trésors: des habits de neige de toutes les tailles, des

chandails, des bottes et des pantalons pour réchauffer les petits dont les parents bouclent difficilement les fins de mois.

«Ce qui nous manque surtout?», affirme la directrice, qui annule les récréations dès que le froid s'accroît, car ses petits ne sont pas suffisamment vêtus. «Les sous-vêtements et les bas», des éléments que les parents démunis n'achètent pas et que les enfants ne portent pas. «Parce que ça ne paraît pas...»

Dans les soirées familiales ou les soupers d'amis, vous racontez ce que vous avez vu et déclenchez inévitablement cette réaction: «Des tannants, il y en a toujours eu dans les classes! Ce n'est rien de neuf!»

«Il y en a toujours eu, en effet, mais le tissu social s'effrite», explique Égide Royer, professeur en adaptation scolaire à l'Université Laval. «Et les élèves ayant des troubles de comportement, ceux qui déchainent une classe en l'espace de quelques minutes, sont plus nombreux et plus visibles.»

La pauvreté à elle seule n'explique d'ailleurs pas tout. «J'ai commencé mon travail dans les châteaux de la banlieue qui sont remplis d'enfants-roses», raconte un éducateur spécialisé croisé dans une école montréalaise d'un secteur d'extrême pauvreté. «Maintenant que je suis ici, je peux vous dire que je préfère cent fois mes petits «poqués» à tous les enfants-roses que j'ai vus.»

«Il n'y a pas si longtemps, ne voyait-on pas d'ailleurs un peu plus de respect à l'institution qu'est l'école?», demande Robert Cadotte, maintenant chercheur à l'Université du Québec à Montréal, où il dirige le Centre de formation sur l'enseignement en milieux défavorisés. «La société dans son ensemble était beaucoup plus stricte», explique celui qui a été commissaire d'école dans Hochelaga-Maisonneuve pendant 13 ans. «Si tu étais impoli juste un peu avec la maîtresse, on allait chercher la «strappe» et hop! chez le directeur.»

Il y a fort à parier que les professeurs de maternelle d'il y a vingt ans se faisaient rarement accueillir le matin avec des «va chier ma calisse de grosse vache», ce qu'on entend même chez les groupes de 4 ans aujourd'hui. «Le prof inspirait un peu plus de respect, et les parents ne se présentaient pas à l'école pour l'engueuler à la moindre copie», affirme M. Cadotte.

Au cœur de ce paysage tristounet, les enseignants doivent se forger une carapace qui leur permet de dépersonnaliser les attaques, tout en conservant suffisamment de sensibilité pour voir la souffrance qui se cache derrière toute cette agressivité. «C'est un gros travail de compréhension et de non-jugement», explique une directrice d'école primaire. «Il faut voir la blessure derrière la menace, le silence derrière le cri. Il faut tendre la main.»

Le Devoir